

28 février 2002 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Point de presse conjoint de M. Jacques Chirac, Président de la République, et M. Hamid Karzaï, Président de l'Administration intérimaire d'Afghanistan, sur les relations et la coopération entre la France et l'Afghanistan, la mission du contingent français en Afghanistan, la participation de la France à la lutte contre le terrorisme, l'aide internationale à l'Afghanistan et l'éventuelle arrestation de Radovan Karadzic en Bosnie, Paris, le 28 février 2002.

LE PRÉSIDENT - Mesdames, Messieurs, je voudrai d'abord vous dire la joie qui est la nôtre de recevoir aujourd'hui le Président de l'administration intérimaire d'Afghanistan, le Président KARZAÏ, et de lui souhaiter la plus cordiale des bienvenues.

Ce matin nous avons pu avec lui inaugurer la superbe exposition du Musée Guimet sur 1000 ans d'histoire d'Afghanistan, qui comporte une histoire beaucoup plus que millénaire naturellement. Et nous avons eu, le Président et moi, un déjeuner de travail sérieux au cours duquel nous avons défini les axes de la coopération que nous voulons renforcer entre nos deux pays, notamment dans le cadre de la modernisation et du redressement de la situation de l'Afghanistan. Nous avons parlé naturellement de la sécurité en Afghanistan, donc du rôle des forces internationales actuelles en Afghanistan, de leur durée.

Nous avons évoqué les problèmes liés à la formation de l'armée afghane, de la police afghane, et j'ai indiqué au Président que la France était naturellement disposée à apporter un appui, un soutien fort pour ce qui concerne la formation de l'armée et de la police afghane. Je lui ai notamment indiqué que nous étions prêts à assurer la formation d'un ou deux bataillons afghans, ce qui semble avoir satisfait le Président KARZAÏ.

Nous avons également évoqué la coopération économique et politique dans le cadre de décisions qui ont été prises à Tokyo en présence d'ailleurs de notre ministre, M. JOSSELIN, et également sur le plan plus général de l'aide que nous pouvons apporter sur le plan administratif et de la formation de l'administration. Et puis, nous avons parlé de la culture et des liens traditionnels qui existent entre l'Afghanistan et la France depuis très longtemps sur le plan culturel. J'ai évoqué la mission que les autorités françaises ont confiée à M. Bernard-Henry LEVY, qui se trouve actuellement à Kaboul, qui a d'ailleurs rencontré le Président avant son départ, et qui a pour mission d'apporter à nos deux pays une synthèse de ce qu'il faudrait faire au plan du développement de nos relations et de notre coopération culturelles dans tous les domaines, allant de l'archéologie au cinéma en passant bien entendu par l'éducation, les lycées et les écoles. Voilà ce que nous avons évoqué avec le Président KARZAÏ, à qui j'ai dit que la France était tout à fait décidée à soutenir son action pour la modernisation et l'installation en Afghanistan d'un Etat de droit et bien entendu pour la poursuite, avec l'ensemble de nos alliés, de la lutte contre le

terrorisme jusqu'à ce que celui-ci soit totalement éradiqué. J'ai dit enfin au Président KARZAÏ la confiance que la France faisait à lui-même et à son équipe pour remettre l'Afghanistan sur la bonne voie.

M. KARZAÏ - Merci. Bonjour. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, aujourd'hui, je désire parler français. Mais un petit peu. Je suis très heureux de me trouver en France, pays ami de l'Afghanistan depuis très longtemps. Je suis aussi très honoré de me trouver ici à Paris aux côtés du Président CHIRAC. Nous apprécions beaucoup le soutien sur tous les plans de la France à notre pays que nous voulons en paix, en sécurité, démocratique et respectueux des droits de l'homme et particulièrement ceux de la femme.

LE PRESIDENT - Bravo.

M. KARZAÏ - Merci beaucoup.

QUESTION - M. le Président, est-ce que la France est prête, et à quelles conditions, à prolonger le mandat de la force internationale en Afghanistan et est-ce que la France est prête à augmenter les effectifs militaires qu'elle a mis à la disposition de la force internationale en Afghanistan ?

LE PRESIDENT - Le contrat initial, vous le savez, avait fixé un terme et, normalement, nos amis turcs devaient assurer la relève du contingent français, anglais et allemand. Les choses étant ce qu'elles sont, le Président KARZAÏ pense qu'il serait utile de prolonger la mission de cette force. La France n'y voit aucun inconvénient et a donc accepté le principe de la prolongation, dans des conditions qui seront discutées avec le Président de l'administration intérimaire d'une part et avec nos partenaires d'autre part. Il n'y a là aucun problème.

Le problème de l'augmentation du nombre du contingent français, qui est de l'ordre de 520 ou 530 soldats, ne s'est jamais posé. S'il se posait, naturellement, nous serions prêts à y réfléchir. Il ne s'est jamais posé. Ce qui s'est posé en revanche, c'est le problème de l'extension de la mission de cette force en dehors de KABOUL.

C'est un problème qui se pose, qui est en discussion. Il est en discussion à Kaboul, au sein des autorités afghanes, il est en discussion également à l'ONU, parce que l'envoyé du Secrétaire Général, M. BRAHIMI, a évoqué ce problème.

Nous n'avons pas tranché sur ce point et nous verrons dans ce domaine ce qu'il convient de faire. Nous ne sommes pas convaincus, nous Français, que ce soit une bonne solution à cause de l'ingérence que cela représenterait dans les affaires afghanes. Mais nous sommes naturellement ouverts à la discussion et nous n'avons pas l'intention de bloquer la décision qui sera prise, cela va de soi.

QUESTION - Une question à M. KARZAÏ. Est-ce que l'aide internationale qui a été promise à la conférence de Tokyo commence à vous parvenir et dans quelles proportions ?

LE PRESIDENT - Vous allez avoir un privilège exceptionnel, c'est d'avoir un traducteur, un interprète exceptionnel, puisqu'il s'agit de l'Ambassadeur d'Afghanistan en France, qui vient d'être accrédité. Merci Monsieur l'Ambassadeur.

M. KARZAÏ - Et nous avons aussi, aujourd'hui, accepté l'accréditation de l'Ambassadeur de France en Afghanistan.

LE PRESIDENT - Oui.

M. KARZAÏ - L'aide internationale qui nous avait été promise par la conférence et l'accord de Tokyo doit nous parvenir. Jusqu'à maintenant, cette aide n'est pas arrivée mais il y a une raison à cela, parce que les projets prévus en application de l'accord de Tokyo sont en préparation et il y a aussi des raisons techniques, puisque notre système bancaire n'est pas encore tout à fait en place. Lorsque tout cela sera en place, nous espérons que cette aide internationale nous parviendra, dans les conditions prévues.

QUESTION - Ma question s'adresse à M. le Président. Ces derniers temps, nous assistons à une certaine mésentente entre la France et les Etats-Unis, en ce qui concerne la manière de continuer la guerre contre le terrorisme, quelle que soit sa forme, partout ailleurs. Je voudrais vous demander : est-ce que cela aura des répercussions en ce qui concerne l'aide de la France pour apporter la sécurité et la paix en Afghanistan, son intervention et sa présence ?

LE PRESIDENT - Je ne sais pas où vous voyez des divergences de vue entre les Etats-Unis et la

France concernant la lutte contre le terrorisme. Nous sommes exactement sur la même ligne, nous avons les mêmes préoccupations et nous avons participé, à la demande des Etats-Unis, en acceptant toutes leurs demandes, aux actions pour lutter contre le terrorisme et qui ont été menées à l'intérieur ou autour de l'Afghanistan.

Je voudrais vous rappeler que la France a aujourd'hui plus de six mille hommes déployés, en Asie centrale et dans l'Océan indien, pour participer à cette opération militaire contre les réseaux terroristes.

Je voudrais vous rappeler que la France est le seul pays avec les Etats-Unis, il n'y en a pas d'autre, le seul pays avec les Etats-Unis dont les avions de combat sont présents dans le ciel afghan, et ceci depuis la mi-décembre dernier.

Je voudrais vous rappeler que l'engagement de la France est, à égalité avec celui de la Grande-Bretagne, le plus important qui ait été mis en oeuvre à la demande des Etats-Unis.

Et je voudrais vous rappeler que la France a répondu et continue de répondre à toutes les demandes et toutes les sollicitations qui ont été formulées par ses amis américains dans le domaine militaire.

Si je donne ces précisions, c'est parce que j'ai observé ici ou là des commentaires qui étaient beaucoup plus de nature polémique que conformes à la vérité et donc j'ai été heureux de pouvoir répondre à votre question. Je vous rappelle notamment que les Mirage 2000 sont arrivés au Kirghizistan, et qu'ils sont arrivés maintenant parce que nos amis américains l'ont souhaité, dans la mesure où les opérations contre les Taleban et contre Al-Qaïda ne sont pas encore terminées et qu'elles vont se poursuivre certainement encore pendant plusieurs mois. Et d'ailleurs je crois savoir que les Américains se préparent eux-aussi à déployer des avions de combat à Manas. Ces forces aériennes ont également, je le rappelle, pour mission de garantir la sécurité de la force internationale de Kaboul contre d'éventuelles agressions extérieures. Et pour garantir cette sécurité de la force internationale à Kaboul, il n'y a que les avions français et les avions américains, il n'y en a pas d'autres.

QUESTION - M. KARZAÏ, j'aimerais vous entendre sur la nécessité pour vous d'élargir ou non la présence de la force multinationale en dehors de Kaboul, en Afghanistan ?

M. KARZAÏ - La lutte contre le terrorisme international en Afghanistan, la lutte contre le régime des Taleban, qui était un régime d'appui au terrorisme, mais aussi la lutte contre les interventions extérieures nécessitaient absolument une intervention internationale pour permettre à l'Afghanistan de faire face à cette situation. Et c'était ça la raison essentielle de la présence des forces internationales en Afghanistan.

Les populations afghanes, si elles demandent un élargissement du mandat de l'ISAF en Afghanistan, c'est-à-dire un élargissement dans l'espace mais aussi un prolongement dans le temps, c'est parce que les populations afghanes, le peuple afghan, veulent être sûres que la communauté internationale est derrière eux, conformément aux engagements pris par cette communauté internationale, pour que l'Afghanistan puisse sortir de cette situation terrible dans laquelle il se trouvait. Donc c'est le peuple afghan qui demande cet élargissement et ce prolongement au-delà de la ville de Kaboul.

Si les populations afghanes demandent cet élargissement ou ce prolongement, ce n'est nullement pour ne pas pouvoir assurer elles-mêmes leur sécurité, c'est surtout pour faire respecter les engagements internationaux en matière de paix et de sécurité en Afghanistan, qui dépassent comme vous le savez les frontières afghanes.

Si nous demandons aussi, conformément à la volonté du peuple afghan, cet élargissement et ce prolongement de l'ISAF en Afghanistan, ce n'est pas parce que nous ne pouvons pas nous-mêmes assurer la sécurité au-delà de Kaboul mais c'est parce que nous voulons donner une réponse positive, comme je viens de vous le préciser, aux souhaits des populations afghanes en matière de garanties internationales concernant la paix et la sécurité en Afghanistan.

QUESTION - Le Président CHIRAC a mentionné la coopération culturelle entre la France et l'Afghanistan. Quel type d'aide avez-vous demandé au Président CHIRAC dans ce domaine, en particulier en ce qui concerne la reconstruction du musée de Kaboul ?

M. KARZAÏ - La France et l'Afghanistan ont des relations très anciennes, vous le savez. Rien plus

M. KARZAÏ - La France et l'Afghanistan ont des relations très anciennes, vous le savez. Bien plus vieille que l'équivalent de trois fois mon âge. La France a eu un rôle pionnier dans la présentation et la diffusion de la culture et du patrimoine afghans à l'extérieur, dans le monde entier.

La France a eu également un rôle majeur lorsque nous combattions contre l'ancienne Union soviétique pour montrer, pour le compte du peuple afghan, sa culture à l'extérieur et dans le monde entier, et aussi en matière de formation.

La France a également eu un rôle majeur en termes de soutien à la lutte nationale du peuple afghan contre le terrorisme et tout ce qui y est associé.

La France est à nouveau le premier pays à amener dans l'un de ses musées, le musée Guimet, l'héritage afghan, à le montrer et à le préserver. La France s'est offerte de garder notre héritage, ici, dans ce musée, jusqu'à ce que le musée national afghan soit prêt et ensuite à transférer une partie de ces oeuvres.

Et donc nous sommes très, très reconnaissants de tout ce que la France a fait, de tout temps, en Afghanistan. Et aussi maintenant, aujourd'hui, au moment de cette crise. Et le fait que la France soit le premier pays à montrer et protéger le patrimoine afghan est la preuve que la France est désireuse de promouvoir l'histoire et l'identité afghanes et de les défendre.

Et ceci n'est pas exclusif de ce qu'elle fait dans d'autres domaines : vous venez d'entendre le Président CHIRAC parler du soutien à l'armée afghane, le soutien à l'armée et à la police afghanes, aux écoles afghanes, à la culture, à l'économie, etc.

LE PRESIDENT - J'ajouterai, si vous le permettez, que ces traditions de coopération culturelle nous ont conduits, je l'évoquais tout à l'heure, à envoyer un représentant des autorités françaises en la personne de M. Bernard-Henri LEVY, qui passe un mois à Kaboul, précisément pour mettre au point les modalités de cette coopération culturelle, qui doit être très large.

Naturellement il y a l'éducation, et en particulier la réouverture prochaine des deux lycées français de Kaboul.

Il y a, au-delà des lycées, des écoles, il y a les relations universitaires. Et au-delà de l'éducation, il y a les autres domaines de la culture. Naturellement l'archéologie : il y a des relations très importantes entre la France et l'Afghanistan sur le plan de la recherche archéologique, extrêmement importantes, et une coopération très grande. Il y a bien entendu le cinéma, la littérature, la musique, tout une série de domaines dans lesquels notre coopération va se développer. Il y a le projet de construction d'un centre culturel à Kaboul et d'une action plus diversifiée sur l'ensemble de l'Afghanistan. Je pourrais multiplier les exemples. Nous avons la volonté, je l'ai confirmé au Président KARZAÏ, de nous mettre au service de l'Afghanistan pour une coopération extrêmement forte dans le domaine culturel. Naturellement, cette coopération n'est pas la seule.

Je l'évoquais tout à l'heure, et je profite de cette occasion pour le dire, notre coopération s'étend naturellement à d'autres domaines. Je pense à notre coopération militaire, dans le domaine de la formation de l'armée. J'ai indiqué tout à l'heure au Président KARZAÏ que j'avais décidé que nous allions participer à la formation d'un ou deux bataillons de l'armée afghane, dans des conditions qui seront discutées entre les deux autorités, afghane et française, les autorités militaires. Nous avons l'intention de participer également à tout ce qui touche à la formation des officiers. En particulier, j'ai parlé tout récemment encore au Directeur des Ecoles d'officiers français pour qu'il réserve des places à la formation d'officiers ou de jeunes officiers afghans. On pourrait multiplier les exemples.

Mais c'est également une aide et une coopération que nous voulons dans le domaine de la santé, c'est extrêmement important, et du développement hospitalier, et également dans le domaine de l'agriculture, en particulier pour soutenir l'effort engagé par l'administration afghane et le Président KARZAÏ pour lutter contre le développement de la culture du pavot. C'est un sujet dont nous avons parlé et qui suppose bien entendu une aide apportée aux paysans afghans, qui la plupart du temps, d'ailleurs, n'ont qu'un très faible bénéfice de cette culture, l'essentiel allant à des mafias généralement étrangères et qui doivent être éradiquées. Mais il faut pour cela, naturellement, assurer le développement de l'agriculture afghane et nous sommes aussi déterminés à avoir une coopération importante pour développer l'agriculture de l'Afghanistan. J'ai

pris ces quelques exemples, j'aurais pu en prendre d'autres. Notre coopération se développera fortement.

QUESTION - Il ne fait pas de doute que la France est l'un des amis les plus anciens et les meilleurs de l'Afghanistan en Europe. Mais à la conférence de Tokyo, en matière d'annonce de contributions, vous avez promis environ 25 millions de dollars, ce qui est inférieur aux attentes afghanes.

LE PRESIDENT - J'ai entendu cela de la part de certains de nos amis afghans. Je parle sous le contrôle de M. JOSSELIN, qui est notre ministre de la coopération et qui a assisté à Tokyo, au nom du gouvernement français, à cette réunion. Nous avons là apporté simplement la contribution française inconditionnelle. Mais nous avons un programme complémentaire qui est très important et qui fait qu'en réalité notre aide est de l'ordre de trois ou quatre fois plus importante. Sans compter, naturellement, notre participation en tant que membre de l'Union européenne, parce qu'elle s'intègre sur un certain nombre de programmes militaires, culturels, agricoles qui ne figurent pas dans la somme que vous avez mentionnée. Peut-être avons nous eu tort de présenter les choses de cette façon, mais enfin c'était comme ça, et cela nous a paru plus honnête.

M. KARZAÏ - Vous savez, les relations entre la France et l'Afghanistan remontent à avant le XXème siècle. Et, depuis cette époque, il y a eu des relations très denses. Et grâce à ces relations, la France a formé certains de nos meilleurs intellectuels et certains de nos meilleurs étudiants. Si vous ajoutez tout cela, cela se compte par milliards. Mais nous n'évaluons pas la relation entre la France et l'Afghanistan en termes d'argent, nous la jugeons en termes de valeur. Et cela fait beaucoup.

QUESTION - Je voulais vous poser une question, pardonnez-moi, mais il ne s'agit pas de l'Afghanistan. Simplement, c'est une question d'actualité, si vous voulez bien répondre, Monsieur le Président. On dit qu'une opération est en cours en Bosnie pour arrêter Radovan KARADZIC. Est-ce que vous pourriez nous donner quelques détails, est-ce qu'il y a eu concertation entre les Américains et les Français notamment ?

LE PRESIDENT - Oui, naturellement. Malheureusement, cette opération n'a pas réussi, j'ai le regret de vous le dire. Vous savez que notre conviction, aussi bien aux Américains qu'à nous-mêmes et d'ailleurs à l'ensemble des alliés, c'est que tous les criminels de guerre doivent être pris et déferés au Tribunal international. Alors, on avait pensé pouvoir prendre M. KARADZIC. Cela n'a pas réussi. Je le regrette profondément. Mais cela réussira la prochaine fois.

QUESTION - M. KARZAÏ, ce matin même, l'ONU a évalué, depuis Kaboul, les besoins humanitaires d'urgence à plus d'un milliard de francs pour subvenir aux besoins de la population d'ici la fin de l'année. Est-ce que cette estimation vous semble juste ou encore en deçà des besoins et quelle est précisément la situation de la population afghane ?

M. KARZAÏ - Comme vous le savez, l'Afghanistan est un pays agricole et vous savez aussi que cette longue guerre, la crise et aussi les sécheresses qui ont touché successivement l'Afghanistan, ont fait que l'Afghanistan a effectivement des besoins très importants d'aide alimentaire et d'aide humanitaire. Par conséquent, cette aide, comme prévu, doit parvenir aux populations afghanes. Mais je voudrais aussi dire que ce que nous voulons, ce n'est pas une aide qui durerait pendant très, très longtemps. Ce que nous voulons, c'est que l'Afghanistan, comme par le passé, devienne un pays autosuffisant en matière agricole et en matière alimentaire.

LE PRESIDENT - Je vous remercie.